



Mémo de rentrée (envoi courrier et doublé par mail) – 6^{ème}

(sous réserves décisions Conseil de classe ou commission d'appel)

1. Date de rentrée

La rentrée des élèves de 6^{ème} est fixée au lundi 3 septembre à 8 h 30

Accueil et café de bienvenue à partir de 8 h 00

2. Réunion de rentrée

Une réunion se tiendra dès la première semaine de rentrée.

Si d'ici là vous avez des questions ou des inquiétudes deux solutions :

- Venez nous rencontrer le 16 juin à partir de 12 h pendant la kermesse,
- adm-direction@charlemagne-lesquin.org.

3. Horaires 2018 – 2019 et jours d'ouverture

L'établissement fonctionne selon les jours et heures suivants : L'établissement est ouvert du lundi matin au vendredi soir de 7 h 30 à 18 h 30 (horaires accueil) sauf le mercredi après-midi (Fermeture à 12 h 30).

- Les élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ont cours un mercredi sur 2, en alternance avec les 4^{ème} et 3^{ème}. Dans tous les cas, les élèves peuvent être accueillis en étude les mercredis où ils n'ont pas cours.
- Un planning des mercredis travaillés est établi en début d'année et se trouve dans le carnet de bord ainsi qu'en annexe de ce document.

Les horaires de cours sont les suivants:

	Début	Fin
Ouverture	7 h 30	Accueil
Entrée des élèves	8 h 00	Grille (8h25)
Sonnerie	8 h 27	Mise en rang
H 1	8 h 30	9 h 25
H 2	9 h 25	10 h 20
Récréation	10 h 20	10 h 35
H 3	10 h 35	11 h 30
H 4	11 h 30	12 h 25
Récréation	12 h 25	12 h 50
H 5	12 h 50	13 h 45
H 6	13 h 45	14 h 40
Récréation	14 h 40	14 h 55
H 7	14 h 55	15 h 50
H 8	15 h 50	16 h 45
Récréation	16 h 45	17 h 00
Etude du soir	17 h 00	18 h 00
Fermeture	18 h 30	Grille

4. Photo

Des photos individuelles de vos enfants seront réalisées le jour de la rentrée, notamment pour pouvoir établir leur badge établissement (Self, retard, identification, ...)

5. Constitution des classes

Comme nous vous l'avons indiqué lors des inscriptions, nous tolérons en 6^{ème} que des suggestions de choix de camarades de classes soient faites pour faciliter l'intégration de vos enfants.

Cette facilité n'est accordée qu'en classe de 6^{ème}.

Nous devons également prendre en compte les choix d'options (voir ci-après).

A ce jour, nous avons reçu des demandes sous des formes diverses et variées.

Afin de ne léser personne, nous considérons en date du 5 juin que nous n'avons reçu AUCUNE DEMANDE.

Pour obtenir la possibilité que vos enfants soient regroupés dans la même classe (2 à 3 personnes), nous vous demandons de nous faire parvenir un mail à l'adresse suivante : classe2018@charlemagne-lesquin.org.

Nous insistons et précisons que seules les demandes parvenues sur cette adresse seront prises en compte dans la mesure du possible.

Le mail doit nous parvenir avant le 18 juin 2018, soit deux jours après la réunion de présentation de l'année prochaine.

Nous vous remercions de votre compréhension.

6. Calendrier Vacances scolaires

Vacances 2018 - 2019	
Académie de Lille	
Prérentrée des enseignants	vendredi 31 août 2018
Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 3 septembre 2018
Vacances de la Toussaint	Fin des cours : samedi 20 octobre 2018 Reprise des cours : lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël	Fin des cours : samedi 22 décembre 2018 Reprise des cours : lundi 7 janvier 2019
Vacances d'hiver	Fin des cours : samedi 9 février 2019 Reprise des cours : lundi 25 février 2019
Vacances de printemps	Fin des cours : samedi 6 avril 2019 Reprise des cours : mardi 23 avril 2019
Vacances d'été	Fin des cours : samedi 6 juillet 2019

Ce calendrier n'amène de notre part aucun aménagement particulier pour cette année scolaire.

7. Calendrier Etablissement 2018 – 2019

Vous découvrirez le 31 août sur notre site (www.charlemagne-lesquin.eu), le calendrier complet de l'année 2018-2019 (Grandes dates, dates des conseils, réunion de parents, événements marquants, ...)

8. Transport scolaire

Le financement du transport des collégiens domiciliés dans les communes de la Métropole européenne de Lille (MEL) n'est plus assuré depuis septembre 2016 par le Département du Nord. Ainsi, nous vous demandons de vous rapprocher du transporteur de votre secteur (Transpole, Arc en Ciel, SNCF) afin de connaître les modalités de souscription à un abonnement (qui dépendra parfois de votre coefficient familial CAF) et d'établir une carte de transport pour votre enfant.

La Région Hauts-de-France vient de lancer la campagne d'inscription 2018/2019 aux transports scolaires.

Seuls les élèves en provenance d'Ennevelin bénéficient gratuitement de la prise en charge des transports (secteur rural hors de la MEL). Les nouveaux élèves sont invités à s'inscrire sur le site <https://nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr> pour en faire la demande. Les élèves déjà bénéficiaires recevront directement le renouvellement de leur carte, à leur domicile.

Il concerne les élèves qui :

- sont domiciliés et/ou scolarisés hors des agglomérations urbaines de Cambrai, Douai, Dunkerque, Lille, Maubeuge et Valenciennes ;
- ne sont pas en situation de handicap (le cas échéant, leur inscription est à formuler sur le site <https://transportscolaire-handicap.lenord.fr>),
- s'inscrivent pour la première fois dans l'établissement à la rentrée ou dont la situation change (domiciliation, scolarisation, régime scolaire).

Les inscriptions en ligne sont à privilégier pour des raisons de simplicité et d'efficacité. Il est néanmoins toujours possible, pour les familles qui ne peuvent ou ne veulent pas faire leur demande en ligne, d'y procéder via un formulaire papier. Ce document est imprimable directement depuis le site.

Les élèves bénéficiaires de la gratuité des transports scolaires au titre de la présente année scolaire et dont la situation ne change pas à la rentrée recevront, dans le courant du mois de juillet, le renouvellement automatique de leur(s) prise(s) en charge : par voie postale si leur demande a initialement été faite via un formulaire papier ou par voie électronique en se connectant à leur compte depuis notre site internet. Les familles de ces élèves n'ont donc pas à formuler de demande en ligne pour la prochaine rentrée.

Une évolution importante est à noter : les élèves dont la situation change en cours d'année scolaire pourront procéder à la modification de leur dossier directement depuis notre site internet, via l'onglet « changement de situation ». Il ne leur sera donc plus nécessaire de renseigner un formulaire papier. Toutes les situations sont donc désormais gérables en ligne.

De plus, les nouveaux horaires de bus vous parviendront par mail pour le 1er septembre.

9. Règlement intérieur et fonctionnement

Notre règlement se présente sous la forme d'un triptyque :

- Collège Charlemagne mode d'emploi
- Règlement intérieur à proprement parler
- Instances de régulation et de discipline

A noter, **les objets connectés seront interdits dans l'établissement**. Vos enfants pourront venir dans l'établissement avec un téléphone portable mais **celui-ci devra être éteint et rangé dès l'entrée dans le collège et jusqu'à la sortie du soir**.

Nous comptons sur votre vigilance et votre compréhension.

Nous attirons également votre attention sur la gestion des réseaux sociaux en dehors du temps scolaire qui est de votre responsabilité.

Nous déplorons trop de conséquences négatives sur la gestion au quotidien de certains enfants. Nous n'hésiterons pas à encourager les familles à donner les suites juridiques qui s'imposent et à prendre les mesures disciplinaires nécessaires pour favoriser la vie sociale au Collège. L'interdiction des portables nous y aide, une vigilance collective sur les réseaux sociaux ne pourra que renforcer notre objectif éducatif inscrit dans notre projet.

10. Pastorale

Afin de mener à bien notre projet concernant la proposition de temps de réflexion partage ou catéchétique lors de temps forts, nous avons besoin d'un grand nombre d'adultes accompagnateurs. Ceux-ci seront guidés tout au long de l'année par des fiches conductrices pour chaque temps fort ou rencontre.

Vous pouvez prendre contact avec Bénédicte Goisque par mail à : pastorale@charlemagne-lesquin.org pour être contacté en vue d'apporter une aide, même occasionnelle, sur les temps de réflexion partage, temps forts, retraites, ...

Merci d'avance de votre aide.

11. Options

Comme indiqué lors de nos rendez-vous, nous proposons des options « pédagogiques, ludiques et éducatives » sur les niveaux 6èmes et 5èmes.

Ces options ont pour double objectif de favoriser l'intégration et l'épanouissement de vos enfants mais également de leur faire découvrir d'autres horizons. Voir descriptif des options en fin de document (Annexe 1)

L'année de 6^{ème} se déroulera donc ainsi :

Choix des options 2018-2019 pour la classe de 6ème

S2-D5-01



Français	4h30
Mathématiques	4h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h
Langue vivante 1	4h
Langue vivante 2	-
Sciences de la vie et de la Terre	
Sciences physiques	4h
Technologie	
Éducation physique et sportive	4h
Arts plastiques	1h
Éducation musicale	1h

**1 ou 2 HEURES D'ENSEIGNEMENTS
OPTIONNELS / SEMAINE**
(15 € à l'année pour une option 1h par semaine ,
30 euros pour 2 h)

+

1. Mini Foot à 6 - 2 h
2. Généalogie - 2 h
3. Initiation Allemand - 2 h
4. Initiation Espagnol - 2 h
5. Théâtre - 2 h
6. Echecs et Billard - 1 h
7. Origami - 1 h
8. Math&Jeux 1 h pour 1 semestre (2 groupes)

+ 0,5 heure de Vie de Classe et 0,5 heure de réflexion partage

Total : 28 ou 29 Heures / semaine



Talon réponse à retourner au secrétariat au plus tard le lundi 18 juin 2018

6e

Nom : Prénom : Classe actuelle :

Adresse mail des parents :

Choix de l'option : (classer par ordre de préférence)

1^{er} vœu : n°..... 2^{ème} vœu : n°..... 3^{ème} vœu : n°..... 4^{ème} vœu : n°..... 5^{ème} vœu : n°..... 6^{ème} vœu : n°.....

L'accès aux options se fait dans la limite des places disponibles. En cas de demandes trop nombreuses, un tirage au sort sera effectué.

Monsieur et Madame atteste(nt) avoir pris connaissance du fonctionnement des options.

Date et signature des parents

Signature de l'élève

12. Fournitures scolaires

Voici la liste des fournitures scolaires pour l'année à venir.

Vous trouverez dans la suite de ce document le bon de commande proposé par l'A.P.E.L. pour un achat groupé et donc une livraison à la rentrée.

Si vous préférez procéder vous-même aux achats, voici la liste complète :



Fournitures nécessaires – 6^{ème} 2018/2019 S2-030

Désignation	Quantité hors options	Option (à prévoir par la famille)											Généraliste	Web Radio	
		Français	Maths	Anglais	Hist-Géo	E.P.S	Techno	Arts Plast	Musique	Sciences	ATP	CDI			Ens. Matières
PETIT MATÉRIEL															
Assortiment de 12 crayons de couleur	1				X			X					X		
Pochette 12 feutres dessin	1							X							
Crayon graphite HB	1							X		X					
Critérium 0,7	1		X											X	
Etui de 12 mines 0,7 HB	1		X											X	
Feutre fin noir 0,7 Fine	1							X							
Gomme	1		X					X		X				X	
Bâton de colle UHU stick	1		X	X	X			X		X				X	
UHU Stick&Glue (extra forte liquide)	1							X							
Rouleau de scotch	1							X		X				X	
Règle plate 30 cm plastique incassable	1		X							X				X	
Équerre 45° 21 cm plastique incassable	1		X												
Rapporteur 180° à double graduation et transparent	1		X												
Lot de Bic Cristal (bleu, noir, rouge, vert)	1													X	
Boîte 5 couleurs primaires tubes 10ML gouache + noir et blanc	1									X					
Lot de 2 pinceaux (4 et 8) et 2 brosses (12 et 16)	1									X					
Compas métal à bague	1		X												
Ciseaux	1	X	X					X		X				X	
Lot de Surigneurs 4 couleurs	1	X												X	
PAPETERIE															
Lot de pochettes plastique perforées	1	X													
Jeu de 12 intercalaires cartonnées 24x32	1	X													
Protège document personnalisable 60 vues	2		1							1					
CAHIERS															
Cahier plastifié 96 pages 17x22 quadrillé Seyès	2		2												1
Cahier plastifié 96 pages 24x32 quadrillé Seyès	5			2			1			1	1				
Cahier TP plastifié 96 pages (Seyès + Dessin) 24x32	3				2			1							
CLASSEURS															
Classeur gros rigide 2 anneaux A4 vert	1	X													
Classeur souple 4 anneaux 30mm bleu	1	X													
CHEMISES															
Chemise cartonnée 3 rabats élastique bleu	1												X		
Chemise cartonnée 3 rabats élastique jaune	1		X												
Chemise cartonnée 3 rabats élastique plastifiée	1						X								1

Désignation	Quantité hors options	Français	Maths	Anglais	Hist-Géo	E.P.S	Techno	Arts Plast	Musique	S.V.T	ATP	CDI	Ens. Matières
COPIES / FEUILLES													
Paquet de copies doubles A4 perforées Seyès	.	X								X			X
Paquet de feuillets mobiles A4 perforées Seyès blanc	.	X								X			
Paquet de feuillets mobiles A4 perforées Seyès 4 couleurs			X										
Paquet de feuillets mobiles A4 perforées Seyès vert	.	X											
Pochettes 12 feuilles 180g 24x32 blanc	1							X					
Pochettes 12 feuilles 160g 24x32 Couleur vives	1							X					
Pochette 12 feuilles calque 90g A4	1		X		X								

Remarque : • Des articles tels que stylos, blouse, paquet de feuilles, etc... peuvent apparaître plusieurs fois sur cette liste. Il est bien évident que ceux-ci peuvent être utilisés pour plusieurs disciplines ; il n'est donc pas nécessaire d'acheter plusieurs exemplaires de la fourniture demandée. Il suffit de veiller tout simplement à ce que l'élève ait son matériel tout au long de l'année et qu'il soit renouvelé au fur et à mesure des besoins (exemple : pour les paquets de feuilles, stylos).

• Il est inutile d'acheter des produits de marque, les plus simples suffisent.

• Les cahiers d'exercices correspondant aux manuels scolaires ainsi que les fournitures de Technologie

seront fournis directement à l'élève par l'Etablissement. Vous trouverez la rubrique correspondante sur la facture que vous recevrez en Septembre.

• Les tenues sportives ne sont pas acceptées en dehors de la pratique sportive.

Un deuxième jeu (règle, équerre, compas, rapporteur) est conseillé

Les éléments ci-dessous ne sont pas pris en compte dans la commande proposée par l'A.P.E.L. mais sont à prévoir pour la rentrée :

DIVERS	Quantité
Calculatrice scientifique CASIO FX92 spéciale Collège de préférence	1
Ecouteurs mini-jack 3.5mm	1
Basket de sport semelles amorties (adaptées pour le sport)	1
T-Shirt de sport	1
Short ou survêtement	1

13. Etude du soir

Actuellement, nos études de 17 h 00 à 18 h 00 sont des études surveillées.

Nous souhaitons mettre en place des études dirigées mais sans impacter le coût de la scolarité.

L'expérience vécue pendant de nombreuses années avec le regretté Alain Boyer (Bénévole du soir), nous amène à proposer aux personnes disponibles (Grands Parents entre autres) de venir le soir prendre en charge des groupes de 3 ou 4 jeunes pour les aider dans leurs devoirs.

Ce « service » non rémunéré permettrait aux personnes qui nous rejoindraient de bénéficier de possibilités d'accompagnement gratuit lors de certains séjours pédagogiques.

Si vous connaissez dans votre entourage des personnes susceptibles d'être intéressées, elles peuvent prendre contact directement avec M. Mahieu, Chef d'Etablissement à : adm-direction@charlemagne-lesquin.org. Merci de votre aide.

14. A.P.E.L. (Association des Parents de l'Enseignement Libre)

L'A.P.E.L. seule organisation de parents représentative au sein du Collège, est ouverte à vous et reste pour nous le premier interlocuteur dans la construction d'une démarche d'amélioration permanente.

L'A.P.E.L. a pour vocation d'écouter, de rassembler et de représenter tous les parents d'élèves. Toute la richesse que l'on mesure au sein de l'A.P.E.L. Charlemagne réside essentiellement dans la grande diversité de ses membres et de ses projets (Forum, Bal de Noël, Kermesse, Fournitures scolaires, Millénium, Tombola, Aides, Ventes diverses, ...).

Ils ont pour objectif commun d'être au service de vos enfants afin de les aider à grandir dans le respect des autres, mais aussi, à leur témoigner dans un climat où les valeurs morales et chrétiennes sont fortement premières. L'ambition de faire aboutir ce projet, conduit l'A.P.E.L. à vous représenter à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement en :

- Favorisant les échanges entre parents pour trouver des solutions d'amélioration et de participation à la vie scolaire
- Créant un lien solide et durable avec le Chef d'établissement, l'Equipe de Direction et l'ensemble de la communauté éducative
- Assurant avec les fédérations régionale et nationale votre représentation (dans l'intérêt des élèves) auprès des instances de l'Enseignement Libre et des Pouvoirs Publics.

Cette richesse d'échanges Parents/Institution, ne peut qu'être source de projets innovants
D'autres informations vous parviendront par mail, notamment concernant l'AG de l'A.P.E.L. et les parents correspondants.

Au service d'un Projet et au nom de l'A.P.E.L.

Cordialement

Clotilde FARAJI

Présidente - Apel charlemagne (apelcharlemagne@gmail.com)

15. Livres numériques et/ou livres scolaires.

Depuis maintenant deux années, l'acquisition des livres se fait dans le cadre de notre projet numérique. Le collège se charge de l'ensemble et la prestation fera l'objet d'une facturation annuelle par le collège. Cout pour l'année de 6èmes : 14.80 euros.

16. Tarifs

En annexe 2, vous trouverez un rappel des tarifs votés par le CA d'OGEC pour l'année 2018-2019.

Conclusion

En cas de question n'hésitez pas à envoyer un mail à : adm-direction@charlemagne-lesquin.org

Bel été à chacune et chacun

Pour la communauté éducative

GM Mahieu

Annexe 1

Généalogie 2 h – 20 personnes

Nous proposons aux jeunes inscrits dans cette option de créer leur arbre généalogique et de découvrir comment vivaient leurs ancêtres. Il s'agit d'une véritable enquête mêlant l'Histoire, les recherches dans les registres et l'informatique. Le développement du numérique a facilité sensiblement l'accès par Internet aux différentes bases de données et les recherches généalogiques grâce aux logiciels spécialisés. De plus, les archives peuvent être de plus en plus disponibles à distance via Internet à l'instar des archives départementales en France qui mettent progressivement à disposition du public leurs archives numérisées. C'est pourquoi l'iPad des élèves sera le principal outil de nos séances. Les jeunes auront la possibilité de passer le brevet du jeune généalogiste décerné par la Fédération Française de Généalogie. Nous projetons également de visiter les Archives Départementales du Nord et un musée du patrimoine. Intérêts pédagogiques : - Aborder l'Histoire et la Géographie autrement. - Faire des recherches sur internet, dans des registres... - Manifester sa curiosité, sa créativité et sa motivation. - Faire preuve d'esprit critique et d'analyse au regard des résultats de nos recherches. - Mobiliser et savoir utiliser ses connaissances pour une enquête qui s'avère toujours passionnante.

Initiation Allemand 2 h – Essentiellement oral et ludique (Bi langue) – 25 à 30 personnes

Initiation Espagnol 2 h – Essentiellement oral et ludique (Bi langue) – 25 à 30 personnes

Théâtre 2 h – 30 personnes

L'option théâtre est une découverte du théâtre d'improvisations et de certaines techniques théâtrales. Elle se déroule sous forme de jeux théâtraux développant les aspects suivants :

Ecoute : faire le vide en soi et autour de soi ; s'écouter et écouter les autres.

Oser : prendre des risques, tout en respectant les autres, inciter au jeu, accepter de se produire devant les autres

Espace : se déplacer, occuper un espace,

Concentration : garder son sérieux, contrôler son corps et ses émotions.

Connaître son corps : entrer en contact, en faire un instrument de jeu, l'utiliser pour entrer dans un personnage, une émotion ...

Recherche et création : composer et présenter des chorégraphies structurées ; développer l'imagination

Mémoriser : un texte, une prestation corporelle, la mise en scène pour aboutir à une production collective.

Imaginer : se projeter dans un monde imaginaire et essayer de le transmettre aux autres. Apprendre l'humilité : accepter de ne pas réussir, de ne pas savoir ainsi que les critiques des partenaires qui ne sont jamais négatives mais constructives, comprendre l'importance du respect mutuel.

Apprendre le collectif : accepter l'autre, créer un esprit de troupe.

Apprendre la confiance : pouvoir compter sur son partenaire et lui faire comprendre qu'il peut compter sur nous.

Apprendre la rigueur : entraînement, apprentissage, répétition sont ludiques mais indispensables.

Le nombre de places pour cette option est limité à 2 groupes de 18 élèves, soit 36 en 6ème et en 5ème. Les élèves s'engagent à participer et être sur scène au spectacle de fin d'année ainsi qu'à la kermesse. Les techniques utilisées sont diversifiées et ne sont pas forcément les mêmes d'une année sur l'autre : improvisations, textes, marionnettes, la gestuelle, cirque, comédie musicale...

Cette option n'entraîne pas de devoirs supplémentaires, mis à part une recherche et la réalisation d'un exposé en début d'année, une sortie culturelle et l'apprentissage d'un texte en fin d'année. Même si la plupart des apprentissages se font sous forme de jeux, nous exigeons que les élèves essaient, participent et s'engagent jusqu'au bout dans cette option (concevoir et mener un projet à son terme) On peut arrêter l'option en fin d'année. On peut commencer en 5ème sous réserve de places disponibles. Coût : Participation au déplacement à une soirée de la Ligue d'improvisation ou sortie théâtrale. Continuité : Commencée en 6ème, cette option se poursuit en 5ème

Origami 1 h – 12 à 15 personnes

Histoire de l'Origami

Base et maîtrise du pliage

Les différents pliages

Créer divers modèles, Déco, Cadeaux, etc. en fonction des différentes périodes de l'année.

Cette option pourra apprendre la patience et la précision, et permettre aux élèves de revenir à des bases manuelles.

Beaucoup de jeunes ne créent plus avec leurs mains à cause des tablettes, jeux vidéo...

De plus cette technique reste facilement réalisable à la maison.

Notre objectif à travers cet atelier sera de partager avec les élèves et aussi de créer selon leur imagination.

Mini-foot. 2 h/sem. – 24 à 26 personnes – Installations sportives de la ville de Lesquin et salle de Novembre à Février (sous réserves)

Surface de jeu

La longueur doit être au minimum de 25 mètres (38 mètres pour les matches internationaux) et ne doit pas excéder 42 mètres. La largeur, quant à elle, doit être au minimum de 15 mètres (18 mètres pour les matches internationaux) et ne doit pas excéder 25 mètres.

Ballon

Il doit être en cuir ou de toute autre matière adaptée. Sa circonférence doit osciller entre 62 cm et 64 cm. Sa masse ne doit pas varier au-delà de 440 grammes au plus et 400 grammes au moins au coup d'envoi du match. La pression du ballon doit être de l'ordre de 400-600 g/cm².

Nombre de joueurs

Les matchs se jouent entre deux équipes, celles-ci doivent être composées de 5 joueurs de champ et d'un gardien de but. L'équipe peut compter jusqu'à sept remplaçants, dont les permutations sont illimitées durant la rencontre. Un joueur peut rentrer et sortir du terrain autant de fois qu'il le souhaite durant le match. Les remplacements peuvent être effectués à n'importe quel moment du jeu (un joueur doit être complètement sorti du terrain pour être remplacé).

Temps de jeu

Le match se dispute en deux mi-temps de 5 minutes chacune (en temps effectif officiellement).

Echecs et billard 1 h – 16 personnes

Le groupe sera divisé en 2 parties et pourra pratiquer en alternance les 2 activités.

Pour les échecs il s'agit d'initiation pour débutants et d'approfondissement pour ceux qui savent déjà jouer.

Pour le billard français : initiation et possibilité de valider jusqu'à 3 niveaux de compétences dans ce sport.

Les deux activités nécessitent patience, calme, respect des règles et d'autrui.

Math& Jeux : les mathématiques par le jeu – 20 personnes par semestre en alternance avec étude.

Il s'agit d'une option autour des différentes notions du cycle 3 (cm1-cm2-6ème) vues en mathématiques.

Objectif : option ayant pour but de créer un plateau de jeu (inventé par des élèves), avec des questions, des défis, des actions, des devinettes, des mimes, ... sur les mathématiques.

Cette option aura deux buts pour les élèves :

- pour les élèves éprouvant des difficultés dans telle ou telle notion : les retravailler autrement ;
- pour tous les élèves : rendre la matière plus « attrayante ».

Une heure par semaine, pour des 6èmes, pendant un semestre, en alternance avec étude au semestre libéré.

Annexe 2

TARIFS 2018 – 2019 DEFINITIFS

Votés par le CA d'OGEC du 12 janvier

Notre volonté est de maintenir ou d'augmenter le plus légèrement possible les tarifs (Contributions familiales, cotisations numériques, ...) afin de limiter la charge financière qui incombe aux familles.

Tous les couts sont précisés par mois (sur 10 mois) sauf exception *en italique*.

Préambule : Financement du Collège Charlemagne, Etablissement privé de l'enseignement catholique.

L'Etat et le Département prennent une part de la charge de fonctionnement de l'Etablissement, mais il revient une part importante à l'Organisme de gestion (O.G.E.C.), en particulier au niveau de l'entretien, de la rénovation et de la construction des bâtiments. Cette part doit être honorée par la **CONTRIBUTION VOLONTAIRE ANNUELLE DES FAMILLES** (cf. article 1 – contrat de scolarisation).

Il ne serait pas normal qu'un élève ne puisse poursuivre ses études chez nous pour des difficultés financières justifiées, c'est pourquoi nous vous invitons à prendre rendez-vous afin d'étudier tout éventuel aménagement de contribution, en toute confidentialité, avec Monsieur MAHIEU, avant la rentrée des classes.

I - TARIF DE LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE ANNUELLE

Le montant de la **contribution volontaire des familles** minimale pour l'année scolaire 2018-2019 est fixé selon les ressources de la famille. Elle est identique à la contribution de l'année précédente.

Le **quotient familial** à prendre en compte se calcule à partir du **Revenu Fiscal de Référence divisé par le nombre de personnes au foyer fiscal (avis d'imposition 2017 sur les revenus de 2016)**.

Pour les ressources se situant dans les catégories de 1 à 8, merci de joindre votre avis d'imposition. Le cas échéant, c'est la catégorie 9 qui est appliquée.

Une somme d'engagement de 100€ est demandée lors de l'inscription, 50 euros pour les réinscriptions. Toutefois, la réservation et l'inscription au collège Charlemagne sont gratuites. Cette somme sera donc déduite de votre facturation annuelle mais elle est non remboursable en cas de désistement à partir du dépôt de votre demande d'inscription. Si votre enfant, actuellement en CM2, n'obtenait pas un avis favorable pour le passage en 6^{ème}, nous vous rembourserions cette somme, sur simple présentation de la fiche d'orientation. C'est aussi le cas si, vous nous en faites la demande écrite, suite à un éventuel déménagement dans un autre secteur géographique que celui du collège Charlemagne, avant la rentrée.

1 - Grille tarifaire 2018 - 2019

Catégorie	Quotient familial	Contribution mensuelle sur 10 mois
1	0 à 3500 €	42,50 €
2	3501 à 5500 €	45,00 €
3	5501 à 7500 €	47,50 €
4	7501 à 9500 €	52,00 €
5	9501 à 11500 €	54.50 €
6	11501 à 14000 €	57.00 €
7	14001 à 16500 €	59.50 €
8	16501 à 19000 €	62.00 €
9	19001 et +	64.50 €

De plus, en signe de solidarité pour les familles en difficultés, vous avez la possibilité de verser une **CONTRIBUTION VOLONTAIRE DE SOLIDARITE (Voir mail spécifique)**.

2 - DEMI-PENSION 2018 – 2019

Le tarif forfaitaire mensuel (sur 10 mois) de la demi-pension par élève, pour l'année scolaire 2018-2019, varie en fonction du nombre de repas réguliers* pris par l'élève pendant la semaine. Il est donc dégressif :

<u>1 repas/sem.</u>	<u>2 repas/sem.</u>	<u>3 repas/sem.</u>	<u>4 repas/sem.</u>
21.20 € / mois	41.20 € / mois	60.40 € / mois	77.60 € / mois

Un élève qui souhaite prendre un repas occasionnellement peut acheter, si possible le jour ouvrable précédant avant 10h35 auprès de l'accueil, un ticket-repas exceptionnel au prix de : **6 €**. Celui-ci coûte plus cher du fait qu'il ne fait pas partie du forfait annuel.

* Les jours choisis doivent être les mêmes toute l'année (ex : Tous les lundis et jeudis).

III - AUTRES FRAIS

1 - Cotisation diocésaine du réseau de l'Enseignement Catholique :

Elle est reversée à la Direction Diocésaine de Lille contribuant ainsi au fonctionnement des différents services de l'Enseignement Catholique (exemple : accompagnement psychopédagogique). Elle est fixée à 8.10€ par mois (sur 10 mois) pour 2018-2019.

2 - Cotisation A.P.E.L. : (Montant définitif)

Les parents qui se regroupent en association ont à cœur de défendre les intérêts spirituels, moraux et matériels de leurs enfants dans l'établissement. Chaque famille qui inscrit un enfant dans l'Enseignement Catholique verse donc une cotisation pour le fonctionnement et la coordination de l'Association des Parents d'élèves de l'Enseignement Libre. Le montant mensuel (sur 10 mois) est pour 2018-2019 de 1.81 €.

La cotisation donne droit à l'abonnement au magazine « Famille et Éducation ».

Attention : Cette cotisation ne concerne que l'aîné des enfants scolarisés dans l'Enseignement Catholique. Si l'aîné est au collège Charlemagne, vous devez refuser de payer pour un autre enfant scolarisé dans un autre établissement. De même, si l'aîné est confié à un autre établissement Catholique, nous vous prions de nous l'indiquer.

3 - Fournitures et frais d'externat surveillé :

Ces frais concernent les supports pédagogiques spécifiques (C.D.I., Technologie, EPS, Education musicale, Sciences...) ainsi que les domaines de la Vie scolaire et de l'accompagnement éducatif des jeunes. Le montant mensuel (sur 10 mois) 2018 – 2019 est de 10,50 €.

4 - Cotisation numérique :

Comme évoqué lors de votre entretien avec Monsieur MAHIEU, le Chef d'établissement, ou M. Bouillet (Adjoint de direction) les sixièmes bénéficient du déploiement de la pédagogie numérique depuis la rentrée 2015. Le coût de celui-ci est fixé en 2018- 2019 à 18€00 par mois (sur 10 mois et sur 4 années). Il comprend le matériel (tablette iPad air, Housse de protection), les applications de gestion et de maintenance des contenus, les logiciels pédagogiques et l'assurance bris et vol.

Une franchise de 150 euros en 6^{ème}, 200 € en 5^{ème} et 250 € en 4^{ème} sera réclamée pour toute réparation ou remplacement de l'iPad en cas de bris ou de vol de celui-ci. En troisième la tablette ne pourra être remplacée. En cas de bris ou de vol de celle-ci, l'établissement proposera une tablette de prêt pour terminer le cycle scolaire. (Celle-ci sera restituée avant le dernier jour de l'année scolaire)

En l'absence de cas de bris ou de vol au cours des 4 années de Collège, ce matériel vous appartiendra au terme de la scolarité de votre enfant.

En cas de départ avant ce terme, une facture de régularisation vous sera adressée afin de régler le solde du matériel qui ne sera pas repris par le collège.

5 - Casiers :

Mis à la disposition des élèves dans chacune des classes, le montant appelé permet l'entretien, la réparation et le renouvellement de ces casiers. Le montant mensuel (sur 10 mois) est de 2.50 €.

6 - Etude du soir :

Dès l'inscription, la présence de l'enfant est obligatoire. L'appel est fait au début de chaque étude. Toute absence devra être signalée par écrit dans le carnet de bord.

Le coût sera intégré à la facturation sous forme de forfait.

4 études du soir par semaine : 26.10 € par période - 3 études du soir par semaine : 21.40 € par période.

2 études du soir par semaine : 19.50 € par période - 1 étude du soir par semaine : 15.00 € par période.

Les périodes :

PERIODE 1 : Sept. Oct. - PERIODE 2 : Nov. Déc. - PERIODE 3 : Jan. Fév. - PERIODE 4 : Mars Avr. - PERIODE 5 : Mai Juin.

Etude exceptionnelle : 3.40 €

7 - Cotisation Association Sportive:

Elle contribue à l'achat de matériel sportif et à la participation aux compétitions départementales, régionales et nationales. Le montant mensuel (sur 10 mois) est de 1,28 €.

8 - Le forfait piscine :

Concernera les élèves qui se rendront aux séances de natation en fonction des créneaux horaires définis par la piscine. Le montant mensuel (sur 10 mois) est de 6.50 €. Il comprend l'entrée et le transport.

9 - Manuels scolaires numériques et cahiers de TP :

(Montant définitif) : 14.80 euros pour le niveau 6^{ème}

10 - Carte de transport Transpole :

Nous vous transmettons les documents dès réception de la part de Transpole.

III - FACTURATION

Un bordereau de frais par élève est adressé à chaque famille en début d'année.

Le règlement peut se faire :

-- par chèques, espèces ou prélèvements automatiques (avec une préférence pour ce dernier mode). **Le premier prélèvement de septembre sera de 130 euros pour toutes les familles et quel que soit la situation, la régularisation se fera sur les mois suivants. Merci de votre compréhension.**

- à réception de la facture ou par 10 mensualités de septembre à juin.